19059

SA PARTNER SYSTEMES

Société anonyme au capital de 48 125 euros

42 rue du Maréchal Foch - 59100 ROUBAIX

RCS ROUBAIX – TOURCOING B 383 313 459

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 4 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf,

le quatre septembre à dix-neuf heures,

les membres composant le conseil d'administration de la société **PARTNER SYSTEMES** dont le siège est à ROUBAIX, 42 rue du Maréchal Foch, se sont réunis au siège social sur convocation du président.

Sont présents :

M. Thierry RYDRYCH	Président directeur général,
M. José GOUTAS	Directeur général délégué,
M. Laurent CHARLES	Directeur général délégué.

lesquels ont signé le registre de présence.

M. le Président rappelle que le conseil est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- transfert de siège social
- modification de l'article 4 des statuts.

M. le Président constate la présence de la majorité des administrateurs et déclare que le conseil peut valablement délibérer.

Après échanges de vues et toutes les explications et précisions ayant été fournies, le conseil prend les décisions suivantes adoptées chacune à l'unanimité :

Copie certifiée conforme

PREMIERE DECISION

Conformément à l'article 4 des statuts, le conseil décide de transférer, à compter du 7 septembre 2009, le siège social à WASQUEHAL (59290) Parc de l'écluse 10 Avenue du Grand Cottignies, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale ordinaire.

DEUXIEME DECISION

Comme conséquence de la première décision, le conseil décide de modifier l'article 4 § 1 des statuts qui se présente comme suit :

"Le siège social est fixé à WASQUEHAL (59290) Parc de l'écluse 10 Avenue du Grand Cottignies.

Le reste sans changement.

TROISIEME DECISION

Le conseil d'administration donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour procéder à toutes les formalités légales de publicité par insertions, dépôt au greffe, mention au registre du commerce et des sociétés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt heures.

Le Président directeur général,
Thierry RYDRYCH

Monsieur José GOUTAS

Monsieur Laurent CHARLES

Copie certifiée conforme